



Agression physique et faut témoignage de mon agresseur

Par **lotus**, le **11/01/2008** à **17:09**

Bonjour je ne suis pas sur d'avoir choisi la onne catégorie mais je vous pose tout de même ma question, alors voilà:

Je me suis fait agressé en juillet 2007 par mon ancien copain, suite à une dispute il m'a frappé a plusieurs reprises et par conséquen, j'en suis ressortie avec le nez et 2 dents cassées.

J'ai donc porté plainte 2 jours plus tard, mais voilà, l'individus en question ne s'est jamais présenté aux plusieurs convocations et a donc été interpellé hierle 10 janvier 2008), il à passer la journée à nier les faits dont je l'accuse.

J'ai donc été convoqué à mon tour hièr, je m'y suis rendu pour la confrontation, il à continué à tout nier et a même inclus son ancienne petite amie et ses parents, ces dernier étant venu témoigner récemment de leur présence ce jour, puisque mon agression a eu lieu à son domicile, ce qui ai totalement faut puisque à cette époque il était séparé de sa copine.

Je n'ai aucun témoin personnellement puisque nous étions réellement seul ce matin.

Comment dois-je faire pour me défendre?pour prouver qu'ils ont tous procédé à un faut témoignage? Dois-je prendre un avocat?